

Les verbes de parole comme *caractérisants* de l'énonciation originaire dans le rapport des dire

Alina Ganea *

Abstract: *In the complex process of reporting, speech act verbs stand for important linguistic means used by the speaker in order to render the original message. These verbs, prototypically represented by the neutral say, translate the reporting speaker's perception of the original discourse situation, the relation between the speaker and the hearer, and the illocutionary force of the original sentence (Authier & Meunier, 1977: 64). According to Fairclough (1995: 60), the choice of the reporting verbs reveals the speaker's attempt to influence the interpretation of the original sentence making the object of the reporting process. This paper aims at analysing speech act verbs as meta-discourse comments which refer to the accomplishment of the original speech act and orient its interpretation in the host discourse.*

Keywords: *reported speech, speech act verbs, meta-discourse, subjective evaluation*

Introduction

Le discours rapporté représente une forme d'énonciation qui réfère à une autre pour mettre en scène des dire, mais aussi tout un éventail de modalisations diverses sur le degré de vérité ou d'assomption par le locuteur des propos rapportés. Par ailleurs, la définition bakhtinienne ([1927] 1977: 161) du discours rapporté comme "le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais [...], en même temps, un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation" renvoie aux caractéristique inhérentes à l'acte de rapporter des dire : la mise en discours de plusieurs plans discursifs dans un même acte énonciatif et le fait de caractériser, par cet acte même de rapporter des propos d'autrui, l'acte de dire initial. "La co-présence d'un discours citant et d'un discours cité" (Rosier, 2005 : 104) qu'est le discours rapporté permet "une latitude de rapports au discours d'autrui et serviront différentes stratégies suivant les contraintes de littéralité ou de concision, de l'identification, l'opacification ou la dilution de la source énonciative et de la responsabilité discursive" (ibidem).

Le choix du verbe de parole est l'un des éléments lexicaux des plus explicites qui rend compte de la relation que le locuteur rapportant veut instituer entre son rapport des dire et le discours d'autrui. Outre le rôle d'introduire la séquence de discours rapporté, le verbe de parole restitue aussi le *comment* de ce dire, pareil à un commentaire sur l'acte de dire initial. C'est sur cet aspect réflexif du discours que nous nous concentrons dans la présente étude qui envisage d'illustrer le fonctionnement des verbes de parole en tant que moyens d'évaluation et commentaire méta-discursif concernant l'acte premier de dire. Notre analyse a en vue le verbe de parole *confirmer* pour les raisons suivantes: 1. ce verbe, par son sémantisme même, met en scène une architecture complexe de moments énonciatifs préalables, similaire à la mise en abîme polyphonique, ce qui pose déjà le problème de fidélité du rapport des dire ; 2. l'acte de confirmation se voit rarement exprimer par une formule performative explicite, préférant des formes implicites dont la valeur illocutionnaire confirmative n'est pas toujours nettement décelable : *Il m'a fait une très bonne offre* peut valoir pour une assertion, une information, une confiance, une justification et, à la rigueur, à une confirmation. Rapporter un acte d'information comme un acte de confirmation revient à donner une autre dimension illocutionnaire à l'acte, ce qui change ses valences perlocutionnaires et sa recevabilité dans le contexte du discours hôte. Utilisant les acquis de l'analyse de discours de lignée française (Maingueneau, 1996 ; Maingueneau & Charaudeau, 2002, etc.) et puisant aux études sur le discours rapporté (Brès 1996, 1997; Vincent & Dubois, 1997; Rosier, 2008), nous comptons illustrer les effets discursifs créés par l'emploi de *confirmer* comme verbe de parole et les types de commentaires méta-discursifs que le locuteur fait ouvertement à propos de l'acte de dire initial qu'il représente comme une confirmation. L'illustration sera faite sur des extraits de presse électronique, sélectionnés selon qu'ils présentent aussi l'acte de dire primaire que le locuteur rapportant reprend dans son discours, sous la forme de discours indirect ou narrativisé, et qu'il dépeint comme une confirmation. Ces extraits permettent la mise en parallèle des séquences de discours primaire et rapporté qui devraient se trouver en

* Chargée de cours, dr, Université « Dunarea de Jos », Galati

corrélation, révélant ainsi les (éventuelles) intrusions du locuteur rapportant et les altérations qu'il apporte au discours d'origine par la représentation qu'il choisit d'en donner.

Du choix des verbes de parole et de la littéralité dans le rapport des dire

Le verbe de parole joue un rôle essentiel dans le processus de rapporter des dire. Du point de vue syntaxique, il sert à introduire les propos empruntés dans le discours hôte. Du point de vue formel, il balise les séquences de discours rapportés indirects où l'objet du discours est introduit par un conjonctif, de règle *que*. Du point de vue sémantico-pragmatique, il lexicalise des informations liées au contexte d'accomplissement de l'acte de dire premier et représente une marque linguistique explicite de la polyphonie inhérente à l'acte de rapporter des dire, relevant de la modalité d'attribution des dire. Authier & Meunier décrivent le verbe de parole comme un outil qui sert principalement à décrire la situation d'énonciation originare, la nature des relations entre les interlocuteurs, et la force illocutionnaire de l'énoncé (1977 : 64).

Le choix du verbe de parole dans la reproduction des propos énoncés par un locuteur est conditionné par plusieurs facteurs. Certes, sa sélection dépend, en premier lieu, de la capacité du locuteur rapportant de décrypter le sens illocutionnaire du dire du locuteur d'origine, mais elle tient, sans doute, à l'intention de (ne pas) modifier la portée illocutionnaire originelle de l'acte rapporté. Ce choix relève, donc, de l'implication personnelle de celui qui rapporte dans la sélection et le travail interprétatif des propos. La manière dont il représente le discours d'origine est censée être partielle et subjective, étant cadrée par sa propre interprétation, vu que le locuteur rapportant sélectionne ce qu'il va rapporter et organise la manière dont ce qui a été sélectionné va être rapporté. Ce travail métalinguistique est immanent et il tient à l'activité d'évaluation et de commentaire concernant le discours autre. Choisir un certain type de glose pour introduire son rapport, tel que *Il dit / a dit que, Il riposte / a riposté que, Il gueule / a gueulé que, Il prétend que*, tient à ce que le locuteur rapportant veut 'dire' de et sur l'acte d'énonciation premier. Selon Rosier (2008: 56), le poids donné par le locuteur à la formule introductrice est important étant donné qu'elle peut varier de la neutralité à une spécification nuancée de l'acte de dire passé. Dans le cas où le locuteur rapportant veut accentuer certains aspects, il peut avoir recours aux verbes de parole marqués quant à la caractérisation du dire premier (tels que *reconnaître, prétendre, accuser, démentir, justifier, se plaindre* etc.) ou il peut ajouter aux verbes des éléments circonstanciels, adverbes ou locutions, qui visent à restituer le sens complet de l'énoncé original (son rôle contextuel, sa fonction logique, sa tonalité affective, etc.) (López Muñoz, 1995 : 160).

La façon dont un message est perçu dépend de la manière dont il est rapporté et le verbe de parole y intervient de manière décisive : il impose une certaine image sur le message d'origine auquel le récepteur n'a accès que via l'interprétation qu'en donne le locuteur rapportant. Par exemple, à un énoncé tel *Je ne l'ai pas pris* peuvent correspondre plusieurs formes rapportées qui actualisent des verbes de parole distincts :

Il a précisé qu'il ne l'avait pas pris.
Il a expliqué qu'il ne l'avait pas pris.
Il a insisté qu'il ne l'avait pas pris.
Il a répété qu'il ne l'avait pas pris.
Il a reconnu qu'il ne l'avait pas pris.
Il a nié qu'il l'avait pris.
Il a confirmé qu'il ne l'avait pas pris.
Il a prétendu qu'il ne l'avait pas pris.
Il nous a reproché qu'il ne l'avait pas pris etc.

Chacune de ces variantes présente l'énoncé source sous un autre angle et, dans chaque cas, le degré d'intervention subjective du locuteur rapportant est différent. En employant *expliquer* ou *préciser*, le locuteur met en évidence la fonction discursive de la prise de parole du locuteur d'origine ; *répéter* renvoie au fil chronologique de l'activité discursive du locuteur d'origine, de même que *insister* qui communique en outre des informations sur l'attitude du locuteur. Les verbes *reconnaître, confirmer, nier, prétendre* ont tous trait à l'idée de vérité ou fausseté, mais d'une manière différente : *reconnaître* implique l'existence d'une intention préalable de dissimulation

chez le locuteur d'origine qui se voit accuser et l'idée de faute reconnue, *confirmer* et *nier* qualifient comme vrai ou faux un dire préalable, *prétendre* traduit la prise de position du locuteur rapportant par rapport à la vérité des propos rapportés. Finalement, *reprocher* explicite la portée illocutionnaire de l'énoncé d'origine et fournit implicitement des informations sur la relation interpersonnelle contractée par les locuteurs dans le contexte de l'acte d'origine. Ces exemples montrent le fait que, indépendamment du contexte de l'acte d'origine, par le biais des verbes de parole qui fournissent des méta-informations sur l'énoncé d'origine, le locuteur rapportant peut reconstruire un contexte différent pour l'acte d'origine. Ces différences de représentation sont à mettre en rapport avec des stratégies d'intégration du discours rapporté dans le discours hôte et d'alignement à l'orientation argumentative générale du discours. Dans le cas du verbe de parole que nous analysons dans cette étude, le locuteur rapportant vise une monstration plus marquée de la parole étrangère dans le discours hôte, optant pour un verbe introducteur qui attribue une portée illocutionnaire plus forte au message d'origine dans le but de construire un contexte dramatique à l'acte de dire initial afin d'en créer un événement médiatique.

Il a confirmé que – rapporter une attestation de vérité

Le verbe de parole qui va retenir notre attention dans cette étude relève de l'activité métalinguistique du locuteur, vu son sémantisme qui renvoie à l'idée d'évaluation (comme vrai) d'un acte préalable. *Confirmer* (tout comme son antonyme, *infirmer*) implique une évaluation du type *il est vrai (faux) que X*, où X peut équivaloir à un dire, un faire, un (pré)sentiment, une pensée antérieurs. Son emploi performatif dans un énoncé tel *Je confirme avoir fait cette déclaration* pourrait être explicité par le schéma suivant:

(T₁) L₁ → a₁ = l'acte préalable, dont *p* = contenu propositionnel

(T₂) L₁ / L₂ → a₂ = *Je confirme l'accomplissement de a₁ / p est vrai / Oui, p* etc.

L'acte de confirmation (a₂) appartient à un locuteur qui peut coïncider avec l'auteur de l'acte préalable (a₁) accompli en T₁ ou non. L'accomplissement de cet acte peut se réaliser sous la forme d'un performatif explicite (*Je confirme l'accomplissement de a₁*) ou sous le couvert d'une formulation implicite (*p est vrai / Oui, p*) qui peut renfermer un terme qui reflète ouvertement l'attestation de vérité accomplie par le locuteur (l'adjectif *vrai*, l'adverbe d'affirmation *oui*) concernant *p*. Il se peut que l'acte prenne la forme d'une simple assertion (de la forme générique *J'ai accompli a₁*), auquel cas la valeur illocutionnaire de confirmation est à déchiffrer à partir des indices contextuels.

En tant que verbe de parole, *confirmer* concentre des données énonciatives relatives à l'énoncé d'origine. Selon la classification des verbes de parole proposée par Maingueneau (1991 : 103-104), *confirmer* s'inscrit dans la classe des verbes qui présupposent la vérité ou la fausseté du discours rapporté. Il sert principalement à traduire le sens illocutionnaire du message d'origine et éveille, par son usage, toute la complexité liée à l'accomplissement d'un acte de confirmation. L'acte se trouve sous la responsabilité d'un locuteur qui peut représenter l'acte sous la forme d'une subordonnée complétive introduite par *que* ou sous forme narrativisée.

Le Président a confirmé qu'il avait participé aux discussions.

Le Président a confirmé sa participation aux discussions.

Rapporter une confirmation correspond à l'accomplissement d'un troisième acte :

(T₃) L₃ → a₃: L₁ confirme / a confirmé (que) *p*.

Cette structure ternaire n'est pas complètement et distinctement actualisée dans le discours, a₁ étant susceptible de manquer à l'actualisation complète de ce schéma.

(1) DALLAS - **Mike Modano a confirmé mardi qu'il rejoignait les Red Wings de Detroit via un message texte à l'Associated Press.**

La nouvelle avait d'abord été rapportée par ScoreBoard Monthly. Il avait indiqué à la revue sportive de Dallas qu'il ne voulait pas prendre sa retraite.

«*J'ai changé d'idée plusieurs fois, mais finalement j'ai décidé que je n'étais pas prêt à prendre ma retraite, donc je vais à Detroit*», a déclaré Modano à la revue.

(<http://www.nhl.com/ice/news.htm?id=535460>)

Appliqué à l'exemple ci-dessus, le schéma devient :

(T₁) L₁ → acte de faire: (*prendre la retraite ou rejoindre l'équipe de Detroit*)

(T₂) L₁ → a₁: *J'ai changé d'idée plusieurs fois, mais finalement j'ai décidé que je n'étais pas prêt à prendre ma retraite, donc je vais à Detroit*

(T₂) L₂ → a₂: **Mike Modano a confirmé mardi qu'il rejoignait les Red Wings de Detroit via un message texte à l'Associated Press.**

La séquence en gras correspond à l'interprétation que L₂ fait de a₁. En employant le verbe de parole *confirmer*, le locuteur rapportant décrit la force illocutionnaire de a₂ ou celle qu'il a pu décoder. Plusieurs conclusions se détachent de l'analyse des contextes d'emploi de *confirmer* en tant que verbe de parole.

1. Le verbe *confirmer* est employé par le locuteur rapportant comme moyen d'emphase en vue de donner une image différente du discours d'origine et de le transformer dans un événement médiatique. Dans la création du scénario concernant la production initiale de la confirmation, le locuteur rapportant invoque une certaine rumeur existant autour l'accomplissement de l'acte d'origine, ce qui justifierait son occurrence au moment T₂. Dans ce sens, le locuteur rapportant présente l'acte de confirmation comme une réaction à ce doute. Dans les exemples ci-dessous, cet aspect est à lire derrière le terme *rumeur*, envisagé comme ayant suscité les confirmations en cause. L'existence de ces voix supplémentaires peut rendre le schéma de représentation de l'acte de rapporter une confirmation encore plus complexe par l'occurrence d'une somme de locuteurs anonymes qui colportent, mettent en doute l'accomplissement de a₁.

(2) Lors du premier Conseil des ministres de la rentrée, le 21 août dernier, le ventre inhabituellement rebondi qu'affichait Rachida Dati avait lancé les spéculations. **La Garde des Sceaux aurait confirmé la rumeur mercredi** : oui elle serait bien enceinte. «*Je veux rester prudente, car ce n'est pas encore consolidé. Je suis encore dans une zone à risques*», aurait annoncé la ministre, âgée de 42 ans devant quelques journalistes, rapporte Le Monde.fr, au grand dam de la ministre. Rachida Dati a démenti mercredi après-midi avoir tenu de tels propos. L'entourage de la garde des Sceaux a indiqué au Figaro.fr que Rachida Dati «a appelé directement» la journaliste du Monde, Raphaëlle Bacqué, «pour lui dire qu'elle a manqué au respect des principes de conversation», et qu'elle «n'a jamais évoqué un quelconque état personnel.»

(<http://www.lefigaro.fr/politique/2008/09/03/01002-20080903ARTFIG00417-rachida-dati-confirme-sa-grossesse-.php>)

Les termes *rumeur, nouvelle, ragot, infamie* relèvent de l'évaluation du locuteur rapportant : en les utilisant, il fait montrer le cumul d'actes énonciatifs existants derrière la confirmation et évalue déjà, par les dénominations choisies, la valeur de vérité des propos colportés.

(3) Une rue discrète relie la rue Froidevaux au croisement du boulevard Edgar Quinet et du boulevard Raspail; elle coupe en son tiers, dans la largeur, le cimetière Montparnasse. Mais la quiétude dont elle jouit ne tient pas seulement au gothique de sa situation. C'est davantage à **une rumeur persistante** qui laisse entendre «*qu'Adolphe Thiers, en 1871, durant la répression de la commune de Paris, a décidé de faire dépaver la rue Emile Richard, qu'il a, à même la rue, fait creuser une fosse commune pour y enterrer des insurgés, puis qu'il a fait repaver la rue afin que le peuple de Paris piétine lui-même, sans le savoir, la sépulture de ses camarades morts au combat ou exécutés*». **L'historien qui, dans le film La mémoire d'un ange, assis au fin fond de la Bibliothèque Mazarine, tient ces propos, les infirme aussitôt** : il s'agit d'une légende populaire.

(<http://www.pointligneplan.com/arnaud-des-pallieres>)

En (4), l'absence de l'étape de colportation est récupérée par le commentaire que le locuteur rapportant fait par l'intermédiaire de l'adverbe *finalement* qui évoque un scénario d'attente prolongée de l'accomplissement de l'acte en question. En outre, pour pédaler encore sur l'effet sensationnel de cette nouvelle, le locuteur rapportant introduit des informations supplémentaires des plus percutantes dans son rapport des dires, dans notre cas une grosse somme d'argent, qui sont absentes dans le discours d'origine.

(4) Le PDG d'EDF a finalement renoncé à son double salaire et ne touchera pas sa rémunération annuelle de 450.000 euros de président de Veolia Environnement.

Finalement, il renonce. Henri Proglio a cédé à la pression et **a confirmé qu'il avait décidé de ne pas toucher une rémunération annuelle de 450.000 euros qui devait lui être versé au titre de son poste de président de Veolia Environnement**. «J'ai décidé de renoncer à toute rémunération en tant que président non exécutif de Veolia», a-t-il indiqué, afin de s'assurer de «mener à bien le projet industriel et social» qu'il a «forgé pour EDF».

(<http://www.lefigaro.fr/societes/2010/01/21/04015-20100121ARTFIG00723-henri-proglio-renonce-a-son-double-salaire-.php>)

En (4), ce surplus d'information relève de la préoccupation du locuteur rapportant concernant la contextualisation de la séquence de discours rapportée de manière à construire l'histoire médiatique d'une manière incitante.

2. Le locuteur d'origine n'emploie pas le verbe *confirmer* dans son propre acte de confirmation, mais il a plutôt la tendance à utiliser des formules telles *Il est vrai que p / Oui, p* ou encore, tout simplement, *p* . Cette préférence de construction pourrait recevoir deux explications. D'un côté, il y a les facteurs contextuels spécifiques relatifs à une formulation du type *Je confirme que* . En tant que déclaration ouverte par laquelle le locuteur reconnaît avoir accompli un acte préalable, la confirmation accomplie par le biais d'une telle formule implique une certaine cérémonialité et un registre formel que les locuteurs auraient pu ressentir comme incongrus dans le contexte d'accomplissement de leur acte de dire. En outre, cette formule suppose un mode renforcé d'accomplissement de l'acte de confirmation qui devient du coup très 'visible', ce que le locuteur originel n'aurait pu vouloir exprimer. De l'autre côté, si l'on tient aussi compte du fait que dans tous les exemples recensés, l'acte préalable de dire ne correspond pas clairement à une confirmation, l'emploi du verbe de parole *confirmer* est destiné à créer un scénario autour de la transmission du message initial. Dire *X a confirmé que* présente un locuteur d'origine en interaction avec les lecteurs et l'opinion publique et dont l'acte de dire (souvent cité *in integro* dans l'article) serait une confirmation des rumeurs, des attentes, des suppositions, du doute concernant l'acte initial de dire. Par ce verbe, le locuteur rapportant transforme une prise de parole sans intérêt médiatique dans un événement de presse, créant un effet de dramatisation du discours, destiné à éveiller la curiosité des lecteurs et à créer le suspense.

(5) **Frédéric Mitterrand confirme sa venue à la culture**

C'est en tout cas ce qu'affirme l'intéressé lui-même, alors que l'Elysée n'a toujours pas confirmé. *"Je savais que j'étais dans les petits papiers de Nicolas Sarkozy"*, explique le neveu de l'ancien président socialiste dans une interview accordée à VSD avant d'ajouter : *"Je ne suis pas tombé des nues [en apprenant la nomination]"*.

(http://www.lemonde.fr/politique/article/2009/06/23/frederic-mitterrand-prochain-ministre-de-la-culture_1210246_823448.html)

(6) **Madonna infirme avoir versé 60 millions de dollars à son ex !**

Nous vous informions hier que Madonna avait versé entre 56 et 67 millions de dollars à Guy Ritchie lors de leur divorce. Il s'agit en fait d'un pub et d'une maison de campagne ayant appartenu au couple. L'info avait été révélée dans un communiqué de presse par la porte-parole de Madonna, Liz Rosenberg. Mais un deuxième communiqué de presse, émanant cette fois de l'ancien couple, contredit le premier: *"Un communiqué de presse inexact et trompeur, notamment en ce qui concerne les sommes impliquées a été diffusé par erreur en début de semaine. Les détails financiers (du divorce) resteront confidentiels, mais nous sommes tous deux satisfaits de notre accord"*. Génial ! Nous voici revenus au point de départ. On veut savoir combien Madonna a versé à son ex !

(<http://mag.livenet.fr/post/madonna-infirme-avoir-verse-60-millions-de-dollars-a-son-ex-2817.html>)

Dans les extraits ci-dessus, des assertifs à l'air d'un aveu en (5) et d'une information publique en (6) sont représentés comme une confirmation et, respectivement, une infirmation, dans les séquences de discours narrativisé mises dans les titres. L'intérêt tient à l'effet de saillance créé par la présence des verbes *confirmer* et *infirmier* dans le rapport des dires, des verbes qui rendent une image exacerbée de l'activité de locution déployée par le locuteur dont les dires sont rapportés. L'emploi des verbes *confirmer* et *infirmier* est bien dosé dans la construction des titres qui étalent des noms des protagonistes célèbres, auteurs dont les propos sont fondus dans la substance du discours rapportant. Ces verbes rendent le titre plus percutant, s'inscrivant dans une rhétorique de l'incitation pour saturer la soif de sensationnel du lecteur.

3. Des commentaires d'ordre méta-discursifs du locuteur rapportant peuvent se cumuler autour du verbe de parole *confirmer* en vue de crédibiliser ou mettre en doute la production de l'acte d'origine. Ces commentaires sont des plus divers, étant déterminés par le désir du locuteur de montrer sa prise en charge ou son détachement vis-à-vis de la vérité des propos qu'il rapporte.

L'assomption de la vérité des dires est suggérée par des commentaires concernant le contexte d'accomplissement de l'acte initial de confirmation, qui laissent comprendre la participation directe du locuteur rapportant au contexte de production de l'acte et certifient par là son accomplissement. Par exemple, le locuteur peut faire référence, par des expansions circonstancielle, à la manière dont il a eu accès à l'acte de confirmation :

(7) La rumeur courait depuis quelques semaines, mais lepoint.fr est cette fois en mesure de le certifier : le haut responsable en charge de l'intelligence économique auprès du Premier ministre, Alain Juillet, quittera ses fonctions dans les prochains jours. Il ne s'agit pas d'une éviction, mais plutôt du terme logique d'une mission qui a atteint ses limites dans son organisation actuelle. **L'intéressé nous l'a en personne confirmé mardi matin, sans autre commentaire que celui-ci :** *"Avant même l'élection du président Sarkozy, j'avais indiqué que la fonction que j'occupe depuis décembre 2003 doit évoluer, sans doute en changeant les structures. Une décision en ce sens a été prise, et je n'attends que le décret mettant fin à mes fonctions."*
(<http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2009-04-22/exclusif-alain-juillet-quitte-ses-fonctions/1648/0/336866>)

La spécification d'ordre méta-discursif *en personne* que le locuteur rapportant ajoute dans la séquence introductrice du discours rapporté direct est employée pour donner plus de crédibilité aux propos tenus dans l'article. La confirmation vient comme une preuve destinée à étayer la vérité de ces propos d'autant plus que le locuteur se tient en garant d'authenticité puisqu'il a été le récepteur direct de l'acte de confirmation. La même idée de réception directe de l'acte de confirmation ressortit de l'exemple ci-dessous où le circonstant *avec dépit* laisse entendre un pouvoir de profusion du locuteur rapportant qui connote plus qu'une simple présence dans le contexte d'accomplissement de l'acte.

(8) J'ai donc demandé à Michel Cointat, ancien ministre de l'Agriculture du général de Gaulle et plutôt à gauche, de venir me remettre le prix." Lionel Poilâne a beau confier avoir "plus d'émotion devant un ciel étoilé que dans une église", il adhère un an au Cercle puis, apprenant de quoi il retourne, lui demande de ne plus se servir de son nom. **Ce que le Cercle confirme avec dépit.** *"Il est parti vite et très violemment. Ce qui, vu son nom et sa qualité, a fait mauvais effet."*
(<http://www.stoplarumeur.itgo.com/poilane/poilane.html>)

A l'inverse, en (9), le locuteur rapportant signale n'avoir pas eu accès direct au contexte de production de l'acte de confirmation par l'emploi du conditionnel présent qui sert à mettre sous le signe du doute l'accomplissement de l'acte:

(9) Lors du premier Conseil des ministres de la rentrée, le 21 août dernier, le ventre inhabituellement rebondi qu'affichait Rachida Dati avait lancé les spéculations. **La Garde des Sceaux aurait confirmé la rumeur mercredi : oui elle serait bien enceinte.** *«Je veux rester prudente, car ce n'est pas encore consolidé. Je suis encore dans une zone à risques»*, aurait annoncé la ministre, âgée de 42 ans devant quelques journalistes, rapporte Le Monde.fr, au grand dam de la ministre. Rachida Dati a démenti mercredi après-midi avoir tenu de tels propos. L'entourage de la

garde des Sceaux a indiqué au Figaro.fr que Rachida Dati «a appelé directement» la journaliste du Monde, Raphaëlle Bacqué, «pour lui dire qu'elle a manqué au respect des principes de conversation», et qu'elle «n'a jamais évoqué un quelconque état personnel.» (<http://www.lefigaro.fr/politique/2008/09/03/01002-20080903ARTFIG00417-rachida-dati-confirme-sa-grossesse-.php>)

En employant ce mode verbal, le locuteur rapportant transfère la responsabilité concernant le contenu des propos à une source anonyme et indique par là la distance qu'il prend par rapport à la vérité de ces dires.

Le verbe de parole donne une image en raccourci de l'acte de dire d'origine qu'il dépeint en insistant sur un aspect que le locuteur rapportant perçoit ou veut montrer comme essentiel dans la représentation qu'il fait du discours d'origine. Avec *confirmer*, le locuteur rapportant fait une évaluation de l'acte de dire d'origine qui serait plus qu'un dire, notamment un dire qui porte sur un autre acte préalable pour le présenter comme vrai. Ce qui apparaît lors de l'analyse des extraits de presse où *confirmer* joue le rôle d'acte de parole est que l'acte d'origine n'est qu'un assertif dont le locuteur rapportant renforce la portée illocutionnaire pour créer ce scénario spécifique de renvoi à un acte préalable pour attester sa vérité parce que mise en doute. Ce renforcement correspond à une technique d'incitation à la lecture, alimentée par le locuteur rapportant avec d'autres détails sur le contexte de production de la confirmation pour créer l'image d'un acte de dire qui surgit sur le fond de la pression exercée par l'opinion publique qui veut connaître la vérité. La réaction verbale confirmative du locuteur d'origine de même que l'intérêt témoigné par le public au sujet de la confirmation procurent à celle-ci le statut d'événement de presse. *Confirmer* en tant que verbe de parole employé dans le discours de presse apparaît donc comme créateur d'un effet discursif de dramatisation grâce à la manière dont le locuteur rapportant met à profit les données semantico-pragmatiques de ce verbe.

Conclusion

Le processus de rapporter des dires institue des rapports dynamiques variés entre le discours d'origine et la forme représentée, qui peuvent aller de la fidélité mimétique à la re-construction du sens du message d'origine. Le verbe de parole représente l'un des moyens par lesquels le locuteur rapportant intervient dans la représentation du discours d'origine, par ses vertus d'indiquer ce que le locuteur d'origine a dit, mais aussi comment il l'a dit. Le verbe de parole *confirmer* est employé dans le discours rapporté pour traduire la valeur illocutionnaire de l'acte d'origine, une confirmation de dire ou de faire. Le contexte de production d'un tel acte implique certaines coordonnées telles que l'existence d'un acte préalable, la mise en doute de son accomplissement, une prise de parole du locuteur qui qualifie comme vraie la production de l'acte initial. L'analyse des extraits de presse nous a conduite à la conclusion que, par l'emploi de ce verbe de parole, l'énoncé rapporté ne correspond pas à la forme initiale: la variante rapportée attribue une portée illocutionnaire plus forte à l'acte de dire initial qui n'équivaut qu'à une simple assertion. La motivation se trouve dans les exigences stylistiques du genre journalistique enclin à dénaturer la réalité pour obtenir un effet de sensationnel qui incite à la lecture. L'emploi du verbe de parole *confirmer* crée un effet de dramatisation du discours par les données pragmatiques spécifiques de l'acte de confirmation qui créent un scénario d'une mise en doute de la réalisation de l'acte d'origine. Grâce à ce verbe de parole, le locuteur rapportant, en occurrence le journaliste, transforme une prise de parole dans un événement médiatique, lui prêtant plus de visibilité et dramatisant le contexte de son accomplissement.

Bibliographie

- Authier-Revuz, Jacqueline, 1997, «Modalisations autonymiques et discours autre : quelques remarques», *Modèles linguistiques*. XVIII. fasc. 1, pp. 33-51.
- Authier-Revuz, Jacqueline, 1992-93, «Repères dans le champ du discours rapporté» (I) et (II), *L'information grammaticale*, no. 55 : pp. 38-42 et 56 : pp. 10-15.
- Bakhtine, Mikhaïl, [1927]1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit.
- Brès, Jacques, 1996, «Aspects de l'interaction rapportée dans le récit oral conversationnel », *Cahiers du français contemporain*, n°3: pp. 45-59.
- Brès, Jacques, 1997, «De l'interaction rapportée dans le récit oral ». *Modèles linguistiques*, vol.35, XVIII, 1, pp. 129-140.

- Brès, Jacques & Pierre-Patrick Haillet, Sylvie Mellet, Henning Nolke, Laurence Rosier (éds.), 2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 75-94.
- Fairclough, Norman, 1995, *Critical Discourse Analysis*, London, Longman.
- López-Muñoz, Juan Manuel, 1995, «Pour une typologie des verbs introducteurs de discours indirect», *Estudios de Lengua y Literatura Francesas*, no.8-9: pp. 149-167.
- Maingueneau, Dominique, 1991, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Maingueneau, Dominique, 1994, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Maingueneau, Dominique, 1996, « L'analyse du discours en France aujourd'hui », S. Moirand (dir.), *Le Discours : Enjeux et perspectives* (numéro spécial *Le Français dans le monde*, juillet 1996), Paris, Hachette, pp. 8-15
- Maingueneau, Dominique & Patrick Charaudeau, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil.
- Rosier, Laurence, 2005, « Le corbeau et le mouchard », S. Mougin (éd), *La médiasance*, Reims, Presses de l'université de Reims, pp. 145-162
- Rosier, Laurence, 2008, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- Tuomarla, Ulla, 2000, *La citation mode d'emploi : sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.
- Vincent, Diane & Sylvie Dubois, 1997, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit Blanche éditeur.